FNB Horizons Indice d'actions de marchés développés internationaux (HXDM; HXDM.U)

Survol du FNB

Nom:

FNB Horizons Indice d'actions de marchés développés internationaux

Date de lancement :

27 septembre 2017

Symbole:

HXDM; HXDM.U1

Symbole de l'indice Bloomberg : CMDYHXDM

Frais de gestion²:

0,20 %

Frais de swap:

0,35 %

Indice sous-jacent:

Indice Horizons EAFE Futures Roll Index (rendement total)

Gestionnaire de placement

Horizons ETFs Management (Canada) Inc.

Admissibilité:

Tous les comptes de placement enregistrés et non enregistrés

Couverture de change:

Non

Exposition fiscalement avantageuse aux actions internationales

Horizons HXDM cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Horizons EAFE Futures Roll (rendement global), déduction faite des frais. L'indice Horizons EAFE Futures Roll (rendement global) est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 21 marchés développés, dont des pays en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient, exclusion faite des États-Unis et du Canada.

L'indice Horizons EAFE Futures Roll (rendement global) est conçu pour refléter les rendements générés au fil du temps au moyen de placements théoriques (position acheteur) dans une série de contrats à terme standardisés sur l'indice MSCI EAFE. L'indice MSCI EAFE est un indice boursier qui investit dans de grandes et de moyennes sociétés des pays des marchés développés du monde entier, à l'exception des États-Unis et du Canada. Constitué de 924 titres, l'indice couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays (au 31 août 2017).

Principales caractéristiques du FNB HXDM

- Accès : Obtenez une exposition aux actions de certaines des plus grandes sociétés, situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord
- Avantages des indices à rendement total: Le FNB HXDM fait partie de la gamme des FNB à indice à rendement total (« IRT ») d'Horizons. Il a recours à un contrat de swap sur le rendement total pour reproduire le rendement de l'indice Horizons EAFE Futures Roll (rendement global). Cette structure permet habituellement de réduire les frais³ et les erreurs de suivi liées à la reproduction d'un indice, en plus d'être plus avantageuse sur le plan fiscal
- Accès fiscalement avantageux : Le FNB HXDM ne devrait verser aucune distribution imposable
- Réinvestissement automatique: Les distributions des titres composant l'Indice réinvesties sont reflétées dans la valeur liquidative (« VL ») du FNB HXDM à la date de leur réinvestissement, ce qui peut se traduire par une capitalisation plus efficace que les FBN dont les intérêts sont calculés uniquement tous les trimestres, voire tous les mois

Obtenez une exposition aux titres des plus grandes sociétés européennes

Y compris les titres de certaines des plus grandes sociétés à l'extérieur de l'Amérique du Nord :















¹ Transactions en dollars américains.

² Taxes de vente applicables en sus.

³ Comparativement à d'autres FNB canadiens reproduits physiquement dans la catégorie « Actions internationales » de Morningstar. Le FNB HXDM se situe au deuxième rang des frais de gestion les moins élevés parmi 57 FNB, au 23 octobre 2018.

FNB Horizons Indice d'actions de marchés développés internationaux (HXDM; HXDM.U)

Autres renseignements sur la structure IRT du FNB HXDM

Le FNB HXDM ne détient pas physiquement les titres sous-jacents de l'Indice. Les rendements sont plutôt dégagés par des contrats de swap conclus avec des contreparties acceptables, soit des banques canadiennes de l'annexe 1 qui affichent une cote de crédit minimum de A. Un contrat de swap est une obligation contractuelle exécutoire selon laquelle les contreparties doivent faire en sorte que le rendement quotidien de l'Indice se reflète sur celui du FNB, lequel est évalué à la valeur du marché tous les jours et tient compte des fluctuations de l'Indice. Les contreparties sont juridiquement tenues de produire les rendements exacts de l'Indice, avant déduction des frais.

Imposition des FNB en actions étrangères

Le FNB HXDM ne perçoit pas directement de distributions des titres constituant l'indice, si bien que les porteurs de parts ne doivent pas s'attendre à en recevoir. Les porteurs de parts du FNB HXDM obtiennent toutefois une exposition complète au rendement total de l'indice Horizons EAFE Futures Roll grâce à la structure des IRT, mais la valeur des dividendes se reflète dans la valeur liquidative du FNB plutôt que d'être payée en espèces au FNB, puis versée sous forme de distributions imposables. Les distributions des sociétés étrangères ne sont pas admissibles au crédit d'impôt canadien pour dividendes et sont imposables lorsqu'elles sont perçues par des résidents du Canada comme revenus au plein taux d'imposition marginal de l'investisseur. Un investisseur ontarien dans la quatrième fourchette d'imposition la plus élevée pour l'année 2018, serait assujetti à un taux d'imposition marginal de 46,41 % pour chaque distribution de dividendes provenant de titres étrangers. Le FNB HXDM ne devrait pas percevoir de distributions assujetties à cet impôt sur les dividendes.

Incidences fiscales relatives aux FNB en actions de la zone euro - À titre d'exemple seulement

	FNB reproduits physiquement	HXDM
Investissement de départ	100 000 \$	100 000 \$
Rendement du marché (0 %)	0 \$	0\$
Distributions (3 %)	3 000 \$	3 000 \$
Valeur totale du portefeuille avant impôt	103 000 \$	103 000 \$
Retenues fiscales étrangères (15 %) ¹	450,00 \$	0\$
Impôt canadien sur les dividendes étrangers (46,41 %) ²	1 731,09 \$	0\$
Impôt total	1 842,30 \$	0\$
Rendement total du portefeuille après impôt	101 157,70 \$	103 000 \$
Écart de rendement	-1 842,30 \$	
Rendement annulé en raison de l'impôt sur les distributions	-1,84 %	0 %

L'exemple ci-dessus met en évidence les avantages de rendement après impôt attendus du FNB HXDM par rapport à un autre FNB reproduisant physiquement l'indice MSCI EAEO dans un compte de placement non enregistré, dans l'hypothèse où les deux FNB rapportent ou reflètent un rendement de dividende net de 3,00 % et suivent exactement le même genre de titre. L'exemple ne prend pas en considération la vente de parts du FNB ni l'impôt à payer qui en résulterait. En outre, il part du principe qu'il n'y a aucun changement dans la valeur marchande des titres composant l'Indice. Cet exemple ne tient pas compte des frais ou des dépenses des FNB, ni des autres frais, commissions ou dépenses qui seraient associés à l'achat ou à la vente de parts des FNB. Si un compte non enregistré détient un titre étranger sur lequel a été prélevé de l'impôt des non-résidents, habituellement l'investisseur reçoit également un crédit pour impôt étranger pour la totalité ou une partie de l'impôt ayant été prélevé. La perception d'un tel crédit réduira l'impôt à payer d'un montant équivalant au montant du crédit. Aucun crédit pour impôt étranger n'est pris en considération dans cet exemple.

Pour en apprendre davantage, veuillez consulter le www.FNBHorizons.com/HXDM



Investir dans le FNB Horizons Indice d'actions de marchés développés internationaux géré par Horizons ETFs Management (Canada) Inc. (le « FNB ») peut donner lieu à des commissions, frais de gestion et taxes. Le FNB n'est pas garanti, ses valeurs fluctuent souvent st son rendement passé peut ne pas se répéter. Le prospectus contient également des informations détaillées et importantes à propos du FNB. **Veuillez le lire avant d'investir.**

L'information contenue dans le présent document ne reflète que les règles fiscales générales; elle ne constitue pas et ne doit pas être interprétée comme un avis fiscal. La situation des investisseurs peut différer de celles des exemples. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal avant de prendre quelque décision que ce soit en matière d'investissement.

EAFE est une marque de commerce ou une marque de service de MSCI Inc. ou des membres de son groupe et est utilisé aux présentes aux termes d'une licence de MSCI. La bonne foi et l'utilisation d'EAFE s'appliquent au profit de MSCI et des membres de son groupe. Aucune utilisation d'EAFE n'est permise sans l'autorisation préalable de MSCI. Toutes les marques de commerce et marques de service sont enregistrées par leurs propriétaires respectifs. Aucun des propriétaires ou de leurs sociétés affiliées ne commandite, n'endosse, ne vend, n'assure la promotion ou émet une déclaration, quant à la pertinence d'un placement dans les fonds négociés en bourse d'Horizons. Des renseignements détaillés sur la marque de commerce et la marque de service peuvent être consultés au http://www.horizonsetfs.com/legal/Trademarks.

H_0447 19-330 0619_FI

¹ Taux de retenue d'impôt hypothétique de 15 %, ce qui représente un taux de retenue applicable à au moins 70 % de l'indice MSCI EAFE, au 31 août 2017. Ce tableau ne se veut pas être une représentation précise de la retenue d'impôt qui serait réellement prélevée à la source des revenus étrangers dégagés par les titres sous-jacents de l'Indice MSCI EAEO si ces titres composant l'Indice avaient été détenus par un FNB domicilié au Canada. Étant donné que les pondérations et les rendements des titres sous-jacents composant l'Indice MSCI varient fréquemment, les retenues à la source seront très variables.

²Les deux FNB sont détenus par un investisseur résident de l'Ontario dans la quatrième fourchette d'imposition la plus élevée, dont le taux d'imposition marginal aurait été de 46,41 % en 2018.